

PROFESSIONAL POTTING SOIL MIX

FARMER'S CHOICE

LIGHT MIX

DESCRIPTION ET BIENFAITS

Substrat issu d'un **mélange de tourbe blonde à structure fine, de tourbe noire, de coco et de perlite**, conçu pour les plantes nécessitant une forte rétention d'eau et un bon drainage.

Ce produit est élaboré à partir d'une certaine quantité de tourbe noire. La **tourbe noire** contient **de nombreux nutriments**, qui sont essentiels durant les premiers stades de croissance de la plante. De plus, elle présente une haute **capacité de rétention de l'eau**, qui est nécessaire à de nombreuses espèces. Ce produit contient également de la **tourbe blonde, qui favorise l'enracinement de la plante** ainsi que de **la coco qui, avec la perlite**, permet d'améliorer l'aération et le drainage.

STOCKAGE

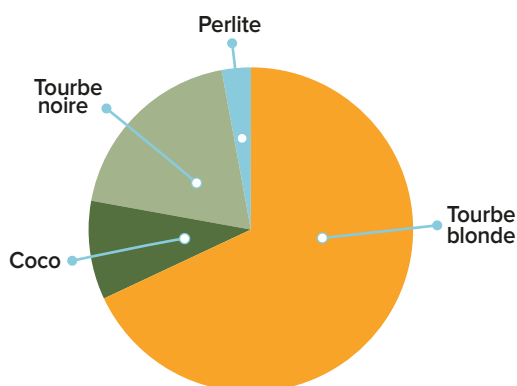
Conserver dans un lieu frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil et de toute source de contamination potentielle.

Ne pas empiler en palettes afin d'éviter tout risque de basculement, et assurer la manutention du produit en toute sécurité.

INDIQUÉ POUR

- Les plantes qui nécessitent une forte rétention d'humidité.
- Substrat de **qualité Premium**, avec un fort apport nutritionnel.

MATIÈRES PREMIÈRES



Présentation en sacs de

50 ET 120 LITRES

(Conforme à la norme UNE-EN 12580)



CLASSIFICATION A

« Teneur en métaux lourds inférieure aux limites autorisées pour cette classification ».

APPLICATION

- Pour une application en pot carré de 7x7x8.
- Et en petit pot de 7 à 12 cm.
- Bac à graines.

OTRAS INFORMACIONES

- Usage professionnel.
- Ne pas ingérer.
- P102 : maintenir hors de portée des enfants.
- 270 : ne pas boire, manger ou fumer pendant son utilisation.

DÉCLARATION D'ANALYSE

Granulométrie	0-10 mm
Fertilisation	1,2 kg/m ³

	pH	EC
Analyse méthode de la pâte saturée	5,5 -6	1,8 mS/cm

LIGHT MIX
FICHE DE SÉCURITÉ1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU
PRÉPARATIONS DE LA SOCIÉTÉ OU ENTREPRISE

1.1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU PRÉPARATION

Nom du produit : SELECT HORTITEC FARMER'S CHOICE

1.2. UTILISATION DE LA SUBSTANCE OU PRÉPARATION

Usages prévus : Substrat de culture.

1.3. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Producteur/Fournisseur : COMERCIAL PROJAR, S.A.
Rue/Boîte postale : C/ La Pinaeta, s/n
Pol Ind. Quart de PobletCódigo 46930,
Quart de Poblet (Valence) ESPAGNE
Code postal/Ville :
Téléphone/Fax : (+34) 96 159 74 80/ (+34) 96 192 02 50
E-mail : projar@projargrop.com

1.4. URGENCES

URGENCES : INSTITUT NATIONAL DE TOXICOLOGIE

C/ Luis Cabrera, 9 28002 MADRID

Tél. : 0034 91 562 04 20

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Dénomination du risque : non applicable.

Le mélange n'est pas classé selon le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES
COMPOSANTS

Composition : Tourbe de sphaigne, fibre de coco et perlite.

Substances dangereuses pour la santé ou l'environnement selon la directive 67/548/CEE : non applicable.

4. PREMIERS SOINS

Instructions générales

Aucune mesure spéciale spécifiée.

En cas d'inhalation

La teneur en humidité du produit ne permet généralement pas la génération de poussière. Si le produit venait à sécher, il peut causer une légère irritation en cas d'inhalation de fortes concentrations, c'est pourquoi il est recommandé d'utiliser une protection respiratoire. En cas d'irritation, administrer de l'air frais. En cas de gêne, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Bien que le produit ne soit pas irritant pour la peau, laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon ou un détergent doux. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Les particules de poussière fine peuvent causer une irritation. Laver abondamment les deux yeux à l'eau, pendant au moins 15 minutes. Ouvrir de temps à autre les deux paupières et continuer à laver jusqu'à ce que le produit ait complètement disparu. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, administrer deux verres d'eau ou plus. Si la gêne persiste, consulter un médecin.

Mise en garde médicale

Aucune en particulier.

5. MOYENS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction

Le produit n'est pas inflammable, mais en cas de présence d'un incendie, voici ce qu'il convient de faire :

- éteindre à l'aide de brume ou d'eau pulvérisée, de mousse chimique, de poudre sèche ou de dioxyde de carbone (CO₂) ;
- utiliser le moins d'eau possible durant l'incendie ;
- éviter le déversement inutile des moyens d'extinction, qui risquerait de causer une contamination.

Risques spécifiques concernant la substance ou préparation, ses produits de combustion ou ses gaz produits

Tout contact avec l'incendie peut causer une combustion lente et un rallumage de l'incendie

Équipement de protection anti-incendie

Selon la gravité de l'incendie, il peut s'avérer nécessaire de porter des vêtements de protection adéquats : gants et bottes en caoutchouc, capuche et tenue résistante à la chaleur/aux produits chimiques, masque facial et appareil respiratoire autonome.

Autres recommandations

Éviter de déverser les produits utilisés dans le cadre de la lutte contre l'incendie dans les égouts, les caniveaux ou les cours d'eau.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Aucune précaution individuelle spéciale requise.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de déverser le produit dans les caniveaux, les systèmes d'évacuation et les cours d'eau. En cas de déversement de grande ampleur, ou si le produit venait à contaminer des lacs, ruisseaux ou cours d'eau, informer les autorités compétentes, conformément à la législation.

Méthodes de nettoyage

Non applicable.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions de manutention

Maintenir une bonne hygiène personnelle. Avant de manger, de boire ou de fumer, ou après le travail, laver les mains et la peau exposée au produit.

Conditions de stockage

À conserver dans un endroit frais et sec.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. LIMITES D'EXPOSITION

Il n'existe aucune limite d'exposition établie dans le cadre professionnel.

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

- Méthodes d'ordre technique** : il peut être nécessaire d'aérer le local ou d'en sortir en cas de quantités élevées de particules fines/poussières.
- Protection respiratoire** : il est recommandé d'utiliser un respirateur ou un masque en cas de quantités élevées de particules fines/poussières.
- Protection des mains** : non applicable.
- Protection des yeux** : utiliser des lunettes de protection en cas de quantités élevées de particules fines/poussières.
- Protection de la peau** : l'utilisation de vêtements de protection particuliers n'est pas nécessaire.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Données de sécurité importantes

État physique	Solide
Couleur	Marron
Odeur	Odeur douce
Point d'ébullition	Non applicable
Température d'inflammation	Non applicable
Pression de vapeur	Non applicable
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Indice de réfraction	-
pH	5-7
COV g/L	-

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable dans des conditions normales de stockage et de manutention (voir section Stockage).

Produits de décomposition

Non applicable.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. TOXICITÉ AIGÜE

Aucune donnée disponible relative à la préparation.

11.2. IRRITACIÓN

- Contact cutané** : non irritant.
- Contact oculaire** : la poussière peut produire une légère irritation.

11.3. SENSIBILISATION

Le produit n'est pas sensibilisant.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée disponible à ce sujet. Une utilisation normale ne devrait causer aucune nuisance à l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA MISE AU REBUT

- Il est interdit de déverser le produit dans les ruisseaux ou cours d'eau.
- Ne pas contaminer les lacs, voies fluviales ou puits avec le produit ou ses récipients usagés. Les emballages et récipients doivent être mis au rebut conformément aux réglementations locales.

Les résidus du produit doivent être mis au rebut conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non classé comme dangereux pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetado (CE)

La préparation n'est pas classée comme dangereuse en vertu du règlement relatif à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses (DR 255/2003).

16. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA MISE AU REBUT

Version : 1

Révision numéro : 0

Date de création/révision : 02/02/23

Révisé et signé par : COMERCIAL PROJAR, S.A.

Les informations contenues dans la présente fiche de Données de sécurité ont été rédigées conformément au règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Les informations de la présente fiche de Données de sécurité de la préparation se fondent sur les connaissances actuelles et les lois en vigueur de la CE et des pays concernés, dès lors que les conditions de travail des utilisateurs ne relèvent pas de notre connaissance ni de notre contrôle. COMERCIAL PROJAR, S.A. n'est pas en mesure de contrôler les conditions d'utilisation de ses produits, aussi la société ne saurait être tenue responsable des résultats et/ou conséquences pouvant dériver de son utilisation. Le produit ne doit pas être utilisé à des fins distinctes de celles pour lesquelles il est spécifié, sans disposer au préalable d'une instruction écrite de sa manipulation. Les moyens utilisés à des fins de conformité aux exigences établies dans les législations relèvent toujours de la responsabilité de l'utilisateur.

